Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 49 (2001)

Artikel: Quelques exemples de châteaux de falaise dans l'ancien diocèse de Genève

Autor: Corbière, Matthieu de la

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Matthieu de la Corbière

QUELQUES EXEMPLES DE CHÂTEAUX DE FALAISE DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE

Je tiens à remercier très sincèrement mon épouse qui m'a aidé à explorer et à relever les sites étudiés ici. Que MM. Joël Serralongue, archéologue départemental de la Haute-Savoie, Paul Cattin, directeur des Archives départementales de l'Ain, Jean-Pierre Ginestet et Stéphane Chalabi, archéologues, trouvent ici également l'expression de ma vive reconnaissance pour les informations qu'ils m'ont transmises.

Si d'abondantes recherches ont permis d'analyser et de dresser un inventaire des châteaux de falaise construits au moyen âge en Suisse, notamment au Tessin, en Valais et dans les Grisons[1], les domaines de la Maison de Savoie situés au sud du Lac Léman et à l'ouest du Rhône n'ont en revanche pas encore fait l'objet d'études monographiques comparables, ni d'une synthèse générale. Vingt-trois sites appartenant aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain ont pu être identifiés, mais seule la présentation de cinq d'entre eux conservant des structures maçonnées sera ici privilégiée : la maison forte de La Cluse (Fort de l'Écluse), le « Château des Fées », la « Bornale des Sarrasins », la « Grotte de Bange » et la « Cave à Mandrin », qui se trouvent tous dans les limites de l'ancien diocèse de Genève[2].

Le château de falaise (*Burg im Fels*), aussi dénommé « château-caverne » par les archéologues et historiens helvétiques, est un type particulier de château de montagne qui forme « un groupe de constructions, où une paroi au moins, ainsi que le toit, sont constitués par des rochers naturels[3] ». Lukas Högl a déterminé trois types d'habitat fortifié rupestre et troglodytique. Le premier, dit *Balm-Burg* (« château-corniche »), est un site où une structure de plan quadrangulaire occupe un surplomb, tout en étant adossée à la paroi rocheuse qui est plus ou moins aménagée. Le deuxième, dit *Grotten-Burg* (« château-grotte »), se caractérise par un bâtiment quadrangulaire fermant une grotte de grande taille. Enfin, le troisième, dit *Höhlen-Burg* (« château-caverne »), se distingue par une caverne profonde, qui est simplement obturée par un mur droit ou courbe.

Présentation

L'étude des châteaux d'escarpement se heurte à trois difficultés majeures : ce type d'édifice est, d'une part, en général assez difficile d'accès, il se trouve, d'autre part, souvent mal conservé en raison de l'érosion due au ruissellement de l'eau sur la paroi rocheuse et des éboulements naturels fréquents en montagne, et, enfin, pour l'ancien diocèse de Genève, il apparaît rarement dans les sources médiévales. À l'ouest du Rhône et au sud du lac Léman, ce sujet est en plus inconnu des médiévistes régionaux, les grottes étant demeurées le domaine réservé des préhistoriens, des archéologues et des historiens de l'Antiquité. Ne conservant pas le souvenir de l'occupation de ces abris au moyen âge, la population a, pour sa part, souvent attribué à ces édifices particuliers une fonction mystérieuse et légendaire, voyant ici le repaire d'un célèbre bandit de grands chemins, là le refuge d'une bande de Sarrasins au haut moyen âge et ailleurs la demeure de fées !

Il faut remarquer que ces fortifications réutilisent souvent des sites habités dans l'Antiquité, voire dès la protohistoire. On ne parvient toutefois pas à avancer l'hypothèse d'une occupation continue entre ces époques et la fin du moyen âge. J. Tournier et Ch. Guillon, qui souhaitaient en 1903 mener une étude d'ensemble sur ces sites, estimaient que ces abris sous roche avaient dû être aménagés lors des « invasions sarrasines »[4]. Cette hypothèse connut une heureuse fortune et fut presque systématiquement reprise par les archéo-

1. Högl 1986, cf. bibliographie, p. 220, et Meyer 1989, p. 271, notes 17-24

2. La présente étude a été sommairement commencée au cours de mon travail de thèse (de la Corbière 2000, I, pp. 283-285).

3. Meyer 1989, pp. 24-32, et plus part. p. 24

4. Tournier/Guillon 1903, p. 55 ; Tournier 1925, pp. 503-513

logues du début du XXe siècle pour la plupart des sites aménagés[5]. Comme le montre la maison forte de La Cluse, ce type de château était en tout cas connu au sud du Léman au moins dès le XIIIe siècle. On constate par ailleurs que ce genre d'ouvrage fut élevé jusqu'aux XVe-XVIe siècles.

Dans le diocèse de Genève, à la fin du moyen âge, il semble qu'il s'agissait, non pas de refuges, mais plutôt de postes de guet destinés à surveiller des voies de plus ou moins grande importance. Il est toutefois possible que certains sites, telle la « Grotte de Bange », aient servi d'ermitage. En outre, ainsi que l'a démontré L. Högl, les fonctions des châteaux de falaise pouvaient être fort variées, ce que la présente étude n'a pu, pour l'instant, vraiment confirmer[6].

Véritable nid d'aigle, le site fortifié était choisi en fonction de son altitude et de l'ampleur de la cavité naturelle ou de l'espace dégagé disponible. L'orientation des sites identifiés est en revanche variable, la hauteur seule permettant en effet un bon ensoleillement palliant l'humidité de la roche et la froideur due à l'exposition au vent. De même, l'alimentation en eau courante n'a curieusement pas semblé déterminante. Dans tous les cas, on est surpris par la qualité des chantiers mis en œuvre, en dépit de grandes difficultés dues à l'emplacement des sites et du coût très onéreux de la construction de tels ouvrages. Loin de se contenter d'aménager les cavités et les corniches creusées et taillées par l'érosion, les maîtres d'œuvre déployèrent des efforts considérables afin de rendre les lieux habitables et d'y dresser des fortifications efficaces. Or, de tels sites n'étaient pas sans inconvénients et les sources rendent bien compte des difficultés rencontrées : les chutes de pierres menaçaient constamment d'endommager les toitures, la friabilité de la roche affaiblissait les trous de boulin, et le ruissellement de l'eau sur la falaise entraînait le pourrissement des poutraisons[7].

En revanche, de tels châteaux étaient capables de résister à de puissants assauts, et seules des opérations de grande envergure parvenaient à vaincre la résistance des assiégés. Ainsi, la maison forte de La Cluse ne put être prise, en 1312, 1536 et 1590, que grâce à des travaux d'approche menés sur plusieurs fronts et au moyen de bombardements de blocs de roche détachés de la falaise dominant la forteresse. De par l'exiguïté des sites, les moyens de défense étaient en effet dissuasifs et très concentrés : bien que faibles, les garnisons étaient en mesure de produire un feu nourri sans avoir à se déplacer à l'intérieur de l'abri sous roche. L'organe de défense essentiel était constitué par un mur maçonné, relativement peu épais, de 0,60 à 1 m en général, pouvant également servir à obturer la grotte naturelle, ou placé au-devant et à une certaine distance du logis. Par ailleurs, la configuration des sites ne rendait pas nécessaire le creusement de fossés. Seule La Cluse disposait de tranchées latérales, avant tout destinées à interrompre la circulation sur la voie parcourant le pied de la maison forte.

Hormis cette dernière, probablement élevée par le sire de Gex vers 1225-1234, on est souvent ignorant des pouvoirs qui commandèrent la construction de ce type d'édifice fortifié. Néanmoins, on peut se demander si la Maison de Savoie n'a pas pris une part décisive dans la diffusion du château de falaise de part et d'autre du lac Léman, entre Ain et Rhône, et dans le comté de Genève absorbé en 1401. Reste à découvrir le foyer des premières tentatives de fortification rupestre et troglodytique.

Cet article constitue le point de départ d'un programme de recherche touchant un périmètre plus vaste que l'ancien diocèse de Genève, pour s'intéresser à des fortifications

5. On ignore, en l'état actuel de nos connaissances, si le qualificatif « sarrasin », fréquemment employé dans les toponymes désignant les cavernes, est une invention des populations locales, ou bien s'il résulte des premières investigations scientifiques.

6. HÖGL 1986, pp. 119-125. Pour l'aménagement de grottes en ermitages, voir SANTSCHI 1997

7. ADCO, B 6977, Ballon-Léaz-La Cluse, (1404-1405), f° 20 ; *Ibid.*, B 6981, Ballon-Léaz-La Cluse, (1409-1410), f° 21

8. LE ROUX 1894, pp. 347-348 ; MARTEAUX 1894, p. 210 ; MARTEAUX/LE ROUX 1903, p. 72 ; BERTRANDY/CHEVRIER/SERRALONGUE 1999, pp. 194-195

9. REVON 1875, p. 17. Cf. ci-dessous l'étude sur la « Grotte de Bange » (pp. 263-265)

10. DUBOIS 1904, pp. 5-8 ; PERNER 2000, p. 196

11. BUISSON 1990, p. 141 ; TOURNIER 1925, p. 505

12. BUISSON 1990, p. 153 ; TOURNIER 1925, pp. 504-507

13. TOURNIER/GUILLON 1903, p. 50 ; TOURNIER 1925, p. 509

14. TOURNIER/GUILLON 1903, pp. 57-59 ; TOURNIER 1925, p. 510

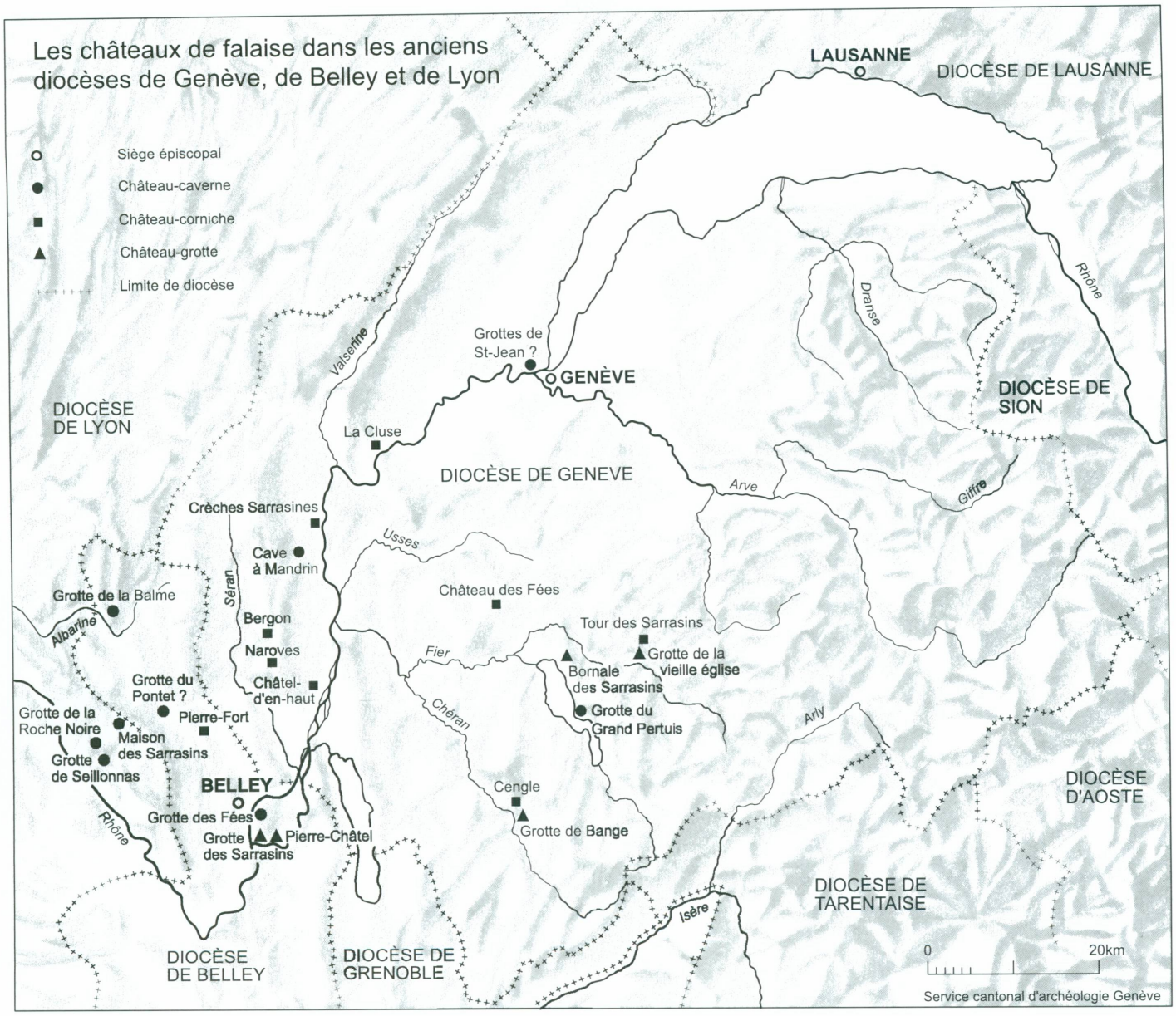

1. Les châteaux de falaise dans les anciens diocèses de Genève, de Belley et de Lyon. Ainsi qu'on peut le constater, les sites repérés à ce jour sont concentrés dans un cercle d'environ soixante kilomètres de diamètre.

semblables construites dans les domaines de la Maison de Savoie. D'ores et déjà, des investigations sommaires ont permis d'identifier dix-neuf autres cas qui présentent des similitudes avec les châteaux de falaise. Il s'agit de sites localisés en Genevois : « Château ou Tour des Sarrasins » et « Grotte de la Vieille Église » (France, département de la Haute-Savoie, commune de La Balme-de-Thuy)[8], grotte du « Grand-Pertuis » (Haute-Savoie, commune de Talloires) et « Château du Cengle » (Haute-Savoie, commune d'Allèves)[9] ; en Michaille : « Crèches Sarrasines » et « Grotte des Sarrasins » (France, département de l'Ain, commune d'Injoux-Génissiat)[10] ; en Valromey : « Châtel-d'en-haut » (Ain, commune de Culoz), abri sous roche de Bergon (Ain, commune de Lochieu)[11], « Pierre-Fort » (Ain, commune de Pugieu), « Grotte du Pontet » (Ain, commune de Virieu-le-Grand) et abri sous roche des « Naroves » (Ain, commune de Virieu-le-Petit)[12] ; et en Bugey : « Grotte de la Balme » (Ain, commune d'Évosges)[13], « La Roche Noire »[14] et

« Grotte de Seillonas ou de Souhait » (Ain, commune de Montagnieu), « Maison des Sarrasins » (Ain, commune de Bénonces)[15], « Pierre-Châtel », « Grotte des Sarrasins »[16] et « Grotte des Fées »[17] (Ain, commune de Virignin). Enfin, dans le canton de Genève, les « Grottes de Saint-Jean » mériteraient une étude approfondie pour déterminer une éventuelle étape de fortification. Celles-ci, placées à environ une vingtaine de mètres au nord du prieuré de Saint-Jean de Genève et attestées dès le XVe siècle, ont en effet pu servir de refuge aux moines et de lieu de stockage[18]. Toutefois, afin d'être employées comme caves, elles ont été réaménagées en 1572 puis en 1779, ainsi qu'en témoignent des blocs gravés et des réfections opérées dans l'appareillage des deux murs fermant les cavités (fig. 1)[19].

La maison forte de La Cluse · Un *château-corniche*

La maison forte de La Cluse constitue le bâtiment médiéval, aujourd'hui disparu, dont les fondations servirent d'assises à l'actuel Fort de l'Écluse (département de l'Ain, commune de Léaz)[20]. Les édifices se dressent contre le flanc est de l'anticlinal jurassien du Grand Crêt d'Eau, à environ 430 m d'altitude. La fortification, occupée par l'armée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, a connu un développement considérable de ses bâtiments et la transformation de ses défenses, en particulier à partir du début du XVIIe siècle. Le fort, très facile d'accès par voiture et ouvert au public, a bénéficié de nombreux travaux historiques[21]. L'édifice médiéval demeure toutefois très mal connu alors qu'il formait un château de falaise assez important qui constitue, à ce jour, le plus ancien bâtiment de ce type construit dans l'ancien diocèse de Genève. L'étude du site repose essentiellement sur la lecture des comptes de châtellenie conservés de 1312 à 1561[22].

Historique

Ainsi que le révèle un diplôme impérial daté du 16 novembre 1184, La Cluse dépendait de l'abbaye de Saint-Oyend du Jura (Saint-Claude)[23]. Mais, en juin 1225, les moines inféodèrent les *villae* de Sauverny et de La Cluse au sire de Gex, Amédée II de Genève[24]. Le bâtiment fortifié fut probablement édifié peu après, afin d'assurer une meilleure surveillance des circulations routières et afin de percevoir les droits de péage sur la voie reliant la Michaille à la Terre de Gex. Or, même si elle a servi de repère topographique dans des actes et des traités conclus en 1234, 1237, 1250, 1260 et 1265[25], la maison forte de La Cluse n'est explicitement attestée qu'à partir de 1278. Le 4 février de cette année, avec le consentement de son fils aîné Pierre de Joinville, Léone de Genève, dame de Gex, prêta hommage à Béatrice de Savoie, dame de Faucigny, pour cet édifice, entre autres. Puis, le 30 septembre suivant, elle l'hypothéqua en faveur de sa nouvelle suzeraine[26]. Or, le 14 août 1285 et le 1er janvier 1286, Pierre de Joinville, sire de Gex, décida de prêter hommage au comte Amédée V de Savoie pour, entre autres, La Cluse[27]. Finalement, le 10 février 1293, Guillaume de Joinville et sa mère, Léone de Genève-Gex, vendirent l'ouvrage et son péage au comte de Savoie[28].

La Cluse acquit dès lors un rôle stratégique majeur et fut l'objet d'âpres luttes pour son contrôle. Ainsi, les troupes de la coalition delphino-genevoise, emmenées par Jean Ier de Chalon, sire d'Arlay, s'emparèrent de la maison forte le 5 juillet 1305. Le dauphin Humbert Ier inféoda aussitôt celle-ci au sire de Gex, Guillaume de Joinville[29]. En fin de compte, Édouard de Savoie assiégea La Cluse dont il put reprendre possession le 8 novembre 1312. L'opération fut conduite avec succès grâce à l'édification d'une « bâtie »

15. TOURNIER/GUILLON 1903, p. 59 ; TOURNIER 1925, p. 502 et pp. 510-513

16. TOURNIER 1925, pp. 508-509 ; TOURNIER 1933, pp. 404-409 et cf. le plan dressé par le capitaine Vinel (TOURNIER 1933, fig., p. 405)

17. TOURNIER/GUILLON 1903, pp. 54-55 ; TOURNIER 1925, pp. 507-508

18. AEG, Titres et Droits, Evêché, Aa 6, f° 154-156, abergement du 10 décembre 1476

19. SAUTER/BONNET 1967, pp. 47-49 et note 24, p. 49

20. MALGOUVERNÉ/MARCHAND 1989, pp. 106-107 et 114-115

21. Les recherches les plus sérieuses sont dues à L. Blondel (BLONDEL 1956, pp. 214-217) et à F. Burdeyron et H. Tossan (BURDEYRON/TOSSAN 1985/1986/1988).

22. ADS, SA 8161-SA 8265/2, Ballon-Léaz-La Cluse, (1318-1561) ; ADCO, B 6937-B 7024, Ballon-Léaz-La Cluse, (1312-1555). La châtellenie de La Cluse fut absorbée en 1314 par celle de Léaz, puis, à partir de 1361, ces deux mandements unis à celui de Ballon formèrent une vaste circonscription.

23. DUNOD 1735, preuve, p. 69

24. GUICHENON 1666, *centuria* I, *caput* XXXIII, pp. 68-69. La *villa* de La Cluse est vraisemblablement le hameau de Villard situé à environ 1,4 km au nord-est du Fort de l'Écluse. Pour l'historique et les travaux d'entretien de la maison forte de La Cluse jusqu'en 1360, voir DE LA CORBIÈRE 2000, I, pp. 99-100, 102, 105, 116, 117, 123, 404-407, 412, 414-415, etc.

25. ADCO, B 1229 ; MALLET 1849, actes VIII, p. 298, XI, pp. 299-300, XII, pp. 301-304, XIII, p. 304, et XXVIII, pp. 313-315 ; WURSTEMBERGER 1858, actes 110, p. 55, 251, p. 127, et 691, p. 383

26. ADCO, B 1229 ; ADHS, SA 88 ; WURSTEMBERGER 1858, acte 831, pp. 471-472 ; MALLET 1849, acte XLVI, pp. 340-341 ; CHEVALIER 1871, acte 1512, p. 267 ; MALLET 1862, acte 353, pp. 406-408

27. ADCO, B 1229 ; WURSTEMBERGER 1858, actes 863, p. 489 et 866, p. 490 ; MALLET 1849, acte LI, pp. 345-346 ; MALLET 1852, pp. 97-98 et acte VIII, p. 223

28. ADCO, B 1237 ; ADHS, SA 63 ; MALLET 1855, acte X, pp. 220-222

(fortification en bois), dressée sur une pointe rocheuse surplombant la maison forte, et à un bombardement de pierres arrachées à la falaise[30]. En dépit du conflit delphino-savoyard, qui toucha fréquemment la Terre de Gex jusqu'en 1355 (traité de Paris), La Cluse fut épargnée jusqu'aux événements de la Réforme.

Achevant la conquête du bailliage savoyard de Gex, les troupes bernoises s'emparèrent de la maison forte le 13 février 1536, au moyen d'embarcations sur le Rhône qui conduisirent les assaillants au pied du site fortifié et grâce à un bombardement de quartiers de roche projetés depuis le sommet de la falaise[31]. Messieurs de Berne conservèrent la possession de la maison forte et son péage, mais ils firent évacuer la garnison et abattre la tour dès la fin avril 1536, tout en laissant le passage libre[32]. Ils ne purent en outre disposer de la châtellenie. En effet, le roi de France saisit dès le printemps 1536 les bailliages savoyards de Bresse, de Bugey et de Valromey, absorbant du même coup le mandement de Ballon-Léaz-La Cluse[33]. Le traité de Cateau-Cambrésis, conclu en avril 1559, amena la France à restituer ses terres au duc de Savoie, tandis que l'accord scellé à Lausanne le 30 octobre 1564 permit à Emmanuel-Philibert de Savoie de reprendre aux Bernois la forteresse de La Cluse et la Terre de Gex[34].

La maison forte savoyarde fut à nouveau le théâtre d'affrontements à l'extrême fin du XVIe siècle. L'armée genevoise tenta deux attaques les 2 et 10 avril 1589. Le siège porta contre le ravelin placé du côté de la Michaille[35], mais, ces tentatives ayant échoué, les assaillants décidèrent le 12 mai d'édifier une fortification, un « contre-fort », capable de bloquer, côté Genève, les circulations par le pas de La Cluse. Les travaux se poursuivirent jusqu'à la fin mars 1590[36]. La troisième offensive, menée le 4 février 1590, ne put aboutir en raison du gel qui empêcha le creusement de tranchées d'approche[37]. La quatrième attaque fut couronnée de succès. Après avoir détruit les défenses avancées sises au sud-ouest, sapé la base de la tour (sans doute reconstruite depuis 1536), et soumis la forteresse à d'intenses tirs d'artillerie et à un bombardement de quartiers de roche, les troupes genevoises s'emparèrent de La Cluse le 21 avril 1590[38]. Toutefois, jugeant la position intenable, Claude de Coussaye, seigneur de Lurbigny, commandant les assaillants, fit miner la forteresse au moyen de charges de poudre dont l'explosion, provoquée les 3 et 6 mai, anéantit totalement la maison forte médiévale. Enfin, après avoir mis le feu aux munitions, le sieur de Lurbigny ordonna, le 11, d'abandonner les lieux[39]. Les troupes savoyardes occupèrent ainsi, le 13, des ruines qu'elles décidèrent de relever immédiatement[40]. Le chantier, qui prévoyait d'aménager l'entrée en creusant la falaise, devait durer trois mois, mais des travaux furent encore nécessaires en 1594-1595[41]. En fin de compte, le roi de France s'empara des lieux en août 1600, apparemment sans effort. Puis, dès les mois de novembre et décembre, Henri IV veilla à renforcer les bâtiments, envisageant même de construire un fort au sommet de la montagne[42].

La Cluse fut relativement bien entretenue au cours du conflit delphino-savoyard et bénéficia même de chantiers importants, tout d'abord en 1345-1346 sous la conduite du charpentier comtal Jacquemet Duard, de Cognin, puis en 1352-1353, sous la direction du maçon Girard Vondeis, de Léaz[43]. Jusqu'à la fin du moyen âge, les travaux courants se firent moins fréquents, mais la maison forte subit de profondes transformations de 1498 à 1502, entreprises par les maîtres maçons Étienne Roland, de *Sougio* près de Vérone (Italie), Étienne Janet, d'*Auctona* près de Vérone, Tievent Roland, Claude Liermier, de Chavanod, Pierre Gaviod, d'Injoux, et Pierre Roches, notamment, ainsi que par le charpentier Jean Dumolard, de Longeray, et des tailleurs de pierre de la proche région[44]. Les destructions résultant des guerres de religion modifièrent enfin le site médiéval.

29. MALLET 1855, p. 115 et art. 10, p. 301. L'hommage fut prêté le 12 juillet 1305 (CHEVALIER 1871, acte 1567, p. 277).

30. MALLET 1855, art. 30, p. 304 ; DE LA CORBIÈRE 2000, II, p. 26. Édouard de Savoie avait par ailleurs pris soin d'aménager un chemin entre La Cluse et le Rhône, afin de faciliter les manœuvres d'approche. Cette voie fut supprimée une fois le siège achevé (ADCO, B 6937, La Cluse, [1312-1314], f° 10).

31. BROSSARD 1851, pp. 281-282 ; GILLIARD 1935, pp. 146-147 ; GEISENDORF 1942, p. 466. D'après une quittance du 10 février 1536, les capitaines savoyards de La Cluse, nobles Galois de Génissiat et Claude d'Échallon, avaient fait procéder à divers travaux de fortification (ADCO, B 7019, Ballon, [1535-1536], f°s 46-48 v°).

32. GILLIARD 1935, pp. 239-240 et cf. note 1, p. 240. Toutefois, Berne leva un subside, acquitté le 16 mai 1536, sur Gex et son ressort, sans doute pour financer des travaux menés à La Cluse (Archives municipales de Gex, 6 G 1, cahier papier ; communication aimable de M. Cédric Mottier).

33. La possession bernoise de La Cluse entraîna divers conflits, au sujet de perceptions fiscales, avec les châtelains français de Ballon-Léaz-La Cluse (ADCO, B 7019, Ballon, [1538-1539], f° 50 ; *ibid.*, B 7020, Ballon, [1540-1541], f°s 36-36 v° ; *ibid.*, B 7020, Ballon, [1542-1543], f° 59 ; *ibid.*, B 7021, Ballon, [1543-1544], f°s 23-24 v° et 43 ; *passim*).

34. BROSSARD 1851, pp. 290 et 293-295 ; CRAMER 1912, pp. 38-39, 106-107 et 136

35. GOULART 1601, pp. 741-744 ; DUFOUR 1958, pp. 28-29 et 35-37

36. AEG, RC 84, f° 99. *Ibid.*, RC 85, f° 91. Les cotes des Registres du Conseil, relatives à La Cluse, m'ont été aimablement communiquées par Mme Isabelle Brunier, auteur IMAH.

37. AEG, RC 85, f° 34

38. AEG, RC 85, f° 106 v° ; GOULART 1595, pp. 740-742 ; BROSSARD 1851, pp. 330-331 ; FAZY 1897, pp. 213-217 ; CHOISY 1938, pp. 47-49 ; DUFOUR 1958, pp. 148-151

39. AEG, RC 85, f°s 109 v°, 114, 114 v°, 119-119 v°, 121, 121 v°, 124 v°-125, 125 v° et 126 v°-127. « Le fort de La Cluse fut renversé en telle ruine qu'il faudra plusieurs semaines [...] pour les remettre » (CHOISY 1938, p. 59, dimanche 3 mai 1590) ; « Les nostres continuent à travailler et derechef ont fait sauter ce qui restoit debout du fort de La Cluse [...] » (*ibid.*, p. 62, mercredi 6 mai 1590) ; *ibid.*, p. 66. GOULART 1595, p. 743.

40. Dès le 14 mai, selon les sources : AEG, RC 85, f°s 128-129 et 132 ; BROSSARD 1851, pp. 334-335 ; CHOISY 1938, pp. 67, 68 et 70 ; DUFOUR 1958, pp. 155-156

41. DUFOUR 1958, pp. 156-157 et cf. note 1, p. 157 ; BURDEYRON/TOSSAN 1985, p. 117 ; BURDEYRON/TOSSAN 1986, note 19, p. 246 ; AST, Sezioni riunite, inventario 21, rullo 2, liasse 10/4, f°s 2-6

42. Le capitaine savoyard de La Cluse fit procéder à des travaux de fortification en juillet 1600 (AEG, RC 95, f° 105 v°). AEG, RC 95, f°s 192 v°, 219 v° et 229-229 v°. Le traité de Lyon, scellé le 17 janvier 1601, ratifia les conquêtes du roi de France (BROSSARD 1851, pp. 360-368 ; FAZY 1897, pp. 388-389).

43. ADS, SA 8174, Léaz-La Cluse, (1345-1346), f^o non numéroté ; on ignore malheureusement les détails de ce chantier. ADCO, B 6955, Léaz-La Cluse, (1352-1353), f^o non numéroté.

44. ADS, SA 8247, Ballon-Léaz-La Cluse, (1498-1499), f^os non numérotés ; ADCO, B 7014, Ballon-Léaz-La Cluse, (1499-1500), f°s 65-79 v° ; *Ibid.*, B 7014, Ballon-Léaz-La Cluse, (1501-1502), f°s 151-160. Des maîtres d'œuvre visitèrent La Cluse vers 1487, sur ordre du duc, afin d'envisager des réparations dont on ignore malheureusement les détails (ADS, SA 8242, Ballon-Léaz-La Cluse, (1487-1488), f°s 158-158 v°).

45. Étude conduite en 1997 par le cabinet Philippe Allart, Lyon

46. Ce bloc, réemployé, fut découvert le 28 juin 1997. La fente de visée, chanfreinée, mesure approximativement 31,5 cm de longueur et 6 cm de largeur. L'orifice circulaire a environ 13,5 cm de diamètre.

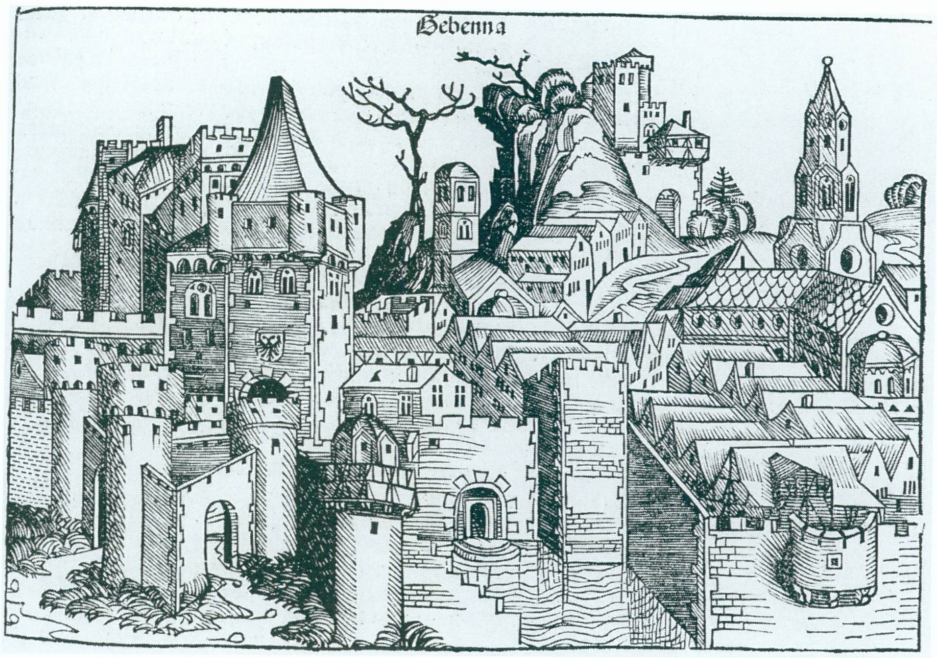

2. *Gebenna*, dans SCHEDEL 1493 (CIG/BPU, Coll. iconogr. 33 P Rig 234 et 33 P 1997/109) | Cette représentation, généralement considérée à tort comme fantaisiste, a la particularité, en fait, de superposer deux lieux distants de 22 km l'un de l'autre. Si la vue principale ne constitue qu'une « silhouette » approximative de la cité épiscopale (Genève et Saint-Gervais), l'arrière-plan présente la maison forte de La Cluse et le village de Longeray vus, par inversion, depuis le sud-ouest. L'intérêt de cette représentation réside dans l'aspect indissociable de la ville et de la porte de la Terre de Gex. Le but de l'artiste est bien d'informer le marchand sur les passages qu'il doit franchir : les principales entrées de la ville et le chemin conduisant, par le pas de La Cluse, à Lyon.

Le fort n'a jamais fait l'objet d'une campagne de fouilles archéologiques. Toutefois, à l'occasion d'une récente mise en valeur du site, une étude architecturale a été conduite afin d'analyser l'ensemble des maçonneries en élévation[45]. La réfection d'un mur de soutènement, situé à l'ouest du fort, a en outre permis de mettre au jour un bloc de réemploi : une belle canonnière à fente, percée d'une bouche à feu circulaire à la base, qui peut être datée des XVe-XVIe siècles[46]. Enfin, un chantier d'aménagement a révélé les vestiges d'un certain nombre de murs médiévaux[47].

Description

Primitivement, la maison forte de La Cluse constituait un *Balm-Burg* développé sur une faible superficie. Suivant une orientation sud-ouest/nord-est, le bâtiment principal s'adossait à la falaise qui le surplombait ; mais la voûte naturelle se dressait à si grande hauteur que les édifices durent être pourvus de toitures importantes[48]. La garnison disposait de plusieurs cavités ouvertes dans la paroi rocheuse, naturelles ou creusées par l'homme, dont l'aménagement permettait d'entreposer vivres et munitions[49].

D'après les comptes de châtellenie, la maison forte de La Cluse devait tout d'abord se présenter comme un simple bâtiment quadrangulaire dépourvu de tour. Le site fortifié se développait sur trois surplombs. Au point le plus élevé était édifié un logis (*domus*) appuyé contre la paroi rocheuse, couronné de merlons et de créneaux et muni d'un toit recouvert de bardeaux et de lauzes. Le bâtiment devait être relativement élevé, comportant quatre niveaux d'habitation. Les trois étages étaient munis de planchers et disposaient d'une cheminée. Une salle d'apparat (*aula*) occupait le dernier niveau et communiquait directement, au moyen d'une échelle, avec le toit[50]. Côté Rhône, des fenêtres éclairaient l'édifice et une bretèche (« guérite », « muete » ou « échife ») regardait vers la Terre de Gex[51]. À l'opposé, côté Michaille, Béatrice de Savoie, dame de Faucigny, avait fait procéder au renforcement de l'édifice. Ce pan de mur, rénové après le siège entrepris en 1312,

47. Ces travaux, entrepris dès le printemps 1998 et destinés à la mise en place d'un ascenseur et d'un escalier, ont suscité une vive polémique en raison du choix controversé de l'emplacement et des destructions occasionnées par le chantier. Les structures maçonnées furent mises au jour en juin et juillet 1998, sans qu'une importante fouille archéologique de sauvetage ne puisse être conduite.

48. ADCO, B 6937, La Cluse, (1312-1314), f° 10

49. « Sur ce bastiment partie du roc, partie de pierres solides, y avoit quelque logis pour le capitaine et pour environ soixante soldats, avec quelques creux pour serrer les vivres et munitions » (GOULART 1595, pp. 738-739).

50. ADCO, B 6937, Léaz-La Cluse, (1312-1314), f° 10 ; ADS, SA 8162, Léaz-La Cluse, (1328-1330), f° 6-7 ; ADS, SA 8166, Léaz-La Cluse, (1338-1339), f° non numéroté ; ADS, SA 8177/1, Léaz-La Cluse, (1349-1350), f° 5 ; ADCO, B 6955, Léaz-La Cluse, (1352-1353), f° non numéroté ; ADS, SA 8200, Ballon-Léaz-La Cluse, (1398-1400), f° 24 ; ADCO, B 6972, Ballon-Léaz-La Cluse, (1381-1384), f°s 34-35

51. ADCO, B 6937, Léaz-La Cluse, (1316-1317), f° 19 ; ADS, SA 8180, Léaz-La Cluse, (1353-1354), f° 4 ; ADCO, B 6976, Ballon-Léaz-La Cluse, (1396-1398), f° 25 ; ADS, SA 8200, Ballon-Léaz-La Cluse, (1398-1400), f° 24

52. ADCO, B 6937, Léaz-La Cluse, (1315-1316), f° 16 et *ibid.*, (1316-1317), f° 19

53. ADCO, B 6937, Léaz-La Cluse, (1312-1314), f° 10 et *ibid.*, (1316-1317), f° 19 ; ADS, SA 8162, Léaz-La Cluse, (1325-1326), f° 4 et *ibid.*, (1326-1328), f° 5. ADS, SA 8180, Léaz-La Cluse, (1353-1354), f° 4

54. ADCO, B 6937, La Cluse, (1312-1314), f° 10 et *ibid.*, Léaz-La Cluse, (1314-1315), f° 11 ; ADS, SA 8162, Léaz-La Cluse, (1325-1326), f° 4 ; ADCO, B 6955, Léaz-La Cluse, (1352-1353), f° non numéroté ; ADS, SA 8200, Ballon-Léaz-La Cluse, (1398-1400), f° 24

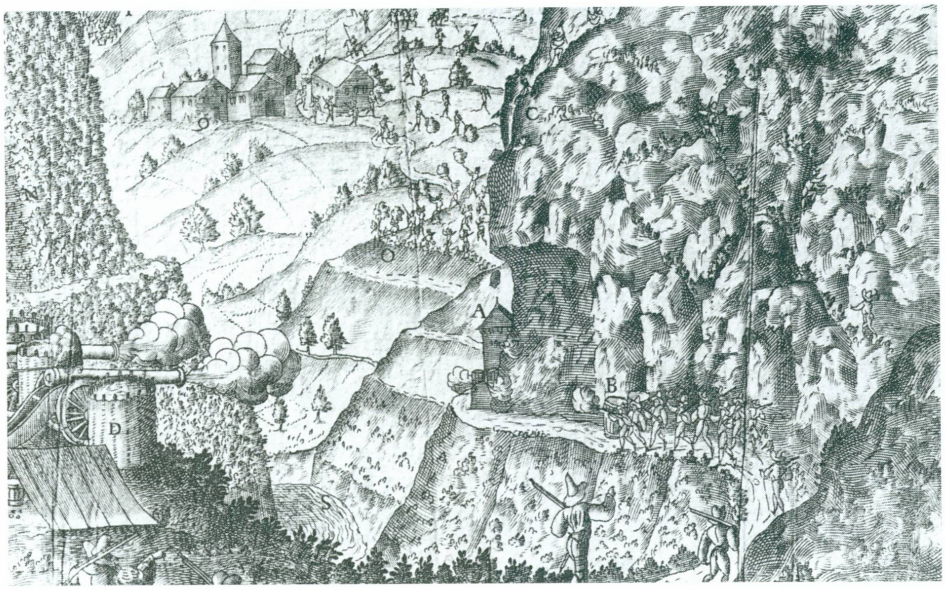

3. *Prinse du fort de la Cluse sur le Duc de Savoye, par le Sieur de Lurbigny Lieutenant du Roy Tres chrestien, assisté des troupes de Geneve, le Mardi 11. jour d'Avril, M.D.LXXXX.*, Michel Bénard, 1590, détail (CIG/BPU, Coll. iconogr. 46 M 1590 n 1) Les bâtiments, vus depuis l'est, sont adossés à la falaise et abrités sous une imposante voûte naturelle, tandis qu'un étroit passage permet la circulation.

mesurait de 2,40 à 3 m (7 à 9 pieds) d'épaisseur[52]. Enfin, une citerne, alimentée au moyen de chénaux, permettait de recueillir l'eau ruisselant sur le rocher[53].

Un escalier en pierre et une grande échelle rejoignaient un deuxième surplomb placé au pied du logis et parcouru par la voie principale. La circulation était interrompue à cette hauteur grâce à un pont en bois et à une barbacane (« tornafol » ou « ravelin »), édifiés côté Michaille, puis grâce à un pont-levis situé immédiatement sous la maison forte. Ce dernier obstacle se refermait sur un arc de porte surmonté de merlons et de créneaux, barrant le cheminement et contre lequel devait être établi l'escalier. À proximité sans doute de cette structure, était également édifiée une écurie[54]. Au-dessous de ce cheminement, enfin, une voie secondaire parcourait un troisième surplomb. La circulation y était contrôlée au moyen d'un simple pont en bois[55].

La tour semi-circulaire contiguë au sud-ouest à la *domus* semble avoir été bâtie au cours d'un vaste chantier mené de 1498 à 1502[56]. Cette campagne de travaux permit également une meilleure protection des bâtiments et l'aménagement progressif des trois surplombs. Ainsi, d'août 1498 à juillet 1502, le duc Philibert de Savoie confia à Hugues de Luyrieu, seigneur de Villars et de Montvéran, la mission d'édifier une enceinte au pied du logis, sur le deuxième surplomb, munie de meurtrières et de mâchicoulis et percée de deux portes, ouvertes à l'ouest et à l'est et fermées grâce à des herses. Du côté de Longeray, ce nouveau mur barrait le cheminement sur 19 m (7 toises) de longueur et mesurait près de 0,70 m (2 pieds) d'épaisseur. À l'opposé, côté Collonges, la maçonnerie avait environ de 32,60 à 38 m (12 à 14 toises) de longueur. Afin de fonder les constructions et de modifier le tracé de l'axe routier, ce chantier nécessita d'approfondir le fossé latéral tendant jusqu'au Rhône, de déplacer le ravelin au sud-ouest et de tailler la falaise du côté de Longeray, ainsi que sous le logis et vers le Rhône. Les ponts furent enfin réédifiés à cette occasion (fig. 2)[57].

La récente destruction partielle d'une courtine élevée au XVIIe siècle a permis de mettre au jour, en été 1998, les vestiges de la partie méridionale de cette nouvelle enceinte médiévale. Bien que fortement endommagé par la construction d'une citerne moderne, un

55. ADS, SA 8181/1, Léaz-La Cluse, (1354-1355), f° 5. Un troisième chemin, interdit à la circulation publique, était placé entre La Cluse et le Rhône (ADCO, B 6937, Léaz-La Cluse, [1316-1317], f° 19).

56. « *Et hoc dumtaxat pro manu seu manibus in altitudo murum et edifficium turris et portagii a parte Longea Ree a fenestra facta ad reponendum lu timbruz usque ad perfectionem ipsius edificii* […] » (ADCO, B 7014, Ballon-Léaz-La Cluse, [1501-1502], f° 154 v°, instrument du 3 juillet 1502).

57. ADS, SA 8247, Ballon-Léaz-La Cluse, (1498-1499), f^os non numérotés. Maître *Melie*, « maistre d'ovres », et les maîtres de la Chambre des comptes Pierre Métral et Humbert Boissier visitèrent le chantier en 1498 (*ibid.*). ADCO, B 7014, Ballon-Léaz-La Cluse, (1499-1500), f°s 65-79 v°; *ibid.*, B 7014, Ballon-Léaz-La Cluse, (1501-1502), f°s 151-160.

58. Observations personnelles effectuées les 14, 21 et 28 juin et le 11 juillet 1998

59. AEG, RC 85, f°s 108, 108 v°, 109, 109 v° et 114; GOULART 1595, pp. 696-697; CHOISY 1938, p. 56. Les travaux de fortification furent placés sous la direction du maître d'œuvre Pierre Chappuis, de Gy.

60. Cf. ci-dessus, notes 38, 39, 47 et 58. Le mur longeant le cheminement servit d'assise à la courtine édifiée au XVIIe siècle contre celui-ci. Des maçonneries plus récentes (du XVIIIe siècle ?) sont également apparues au cours de ces travaux.

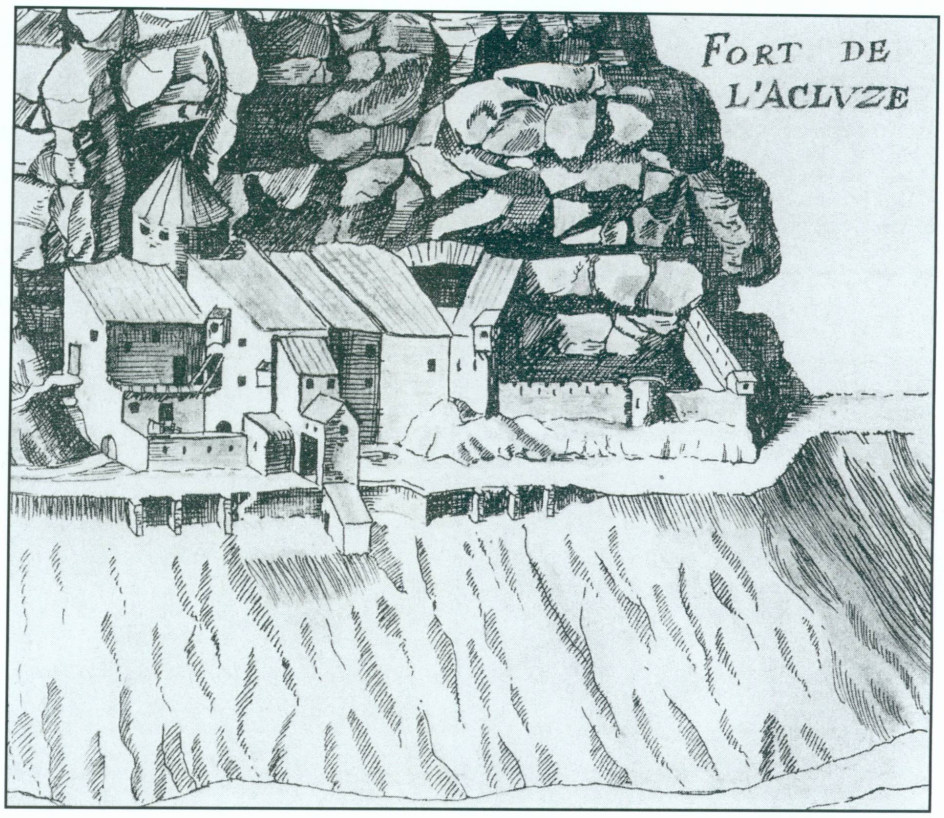

4. *Fort de l'Acluze*, Jean de Beins, 1606 (BM, Add. Mss. 21117, f° 33 v°)
En dépit des destructions opérées en 1589-1590, cette vue, représentée depuis le sud-est, donne une bonne idée de l'ancienne maison forte médiévale. Sur le deuxième niveau, l'ancien axe principal est interrompu et englobé dans une basse-cour (1498-1502), tandis que la circulation a été reportée sur le troisième surplomb. Les travaux de reconstruction, entrepris dès 1590, ont permis le développement latéral du logis quadrangulaire primitif.

mur en petit appareil régulier est en effet apparu, parallèle à la courtine du XVIIe siècle, à environ 5 m de distance et côté falaise[58].

Ainsi que le révèlent les chroniques de Simon Goulart et les Registres du Conseil de Genève, on avait veillé dès le 23 avril 1590, d'une part, à prémunir les maçonneries contre les tirs d'artillerie, en comblant de terre l'espace compris entre le pied du logis et l'enceinte pour élever une « terrasse » côté Vuache, et d'autre part, à renforcer les abords de la maison forte, côté Longeray et côté Genève, en créant deux « plates-formes » bastionnées. Enfin, on interdit le passage grâce à des « tranchées » creusées de chaque côté de la forteresse et franchies au moyen de ponts-levis (fig. 3)[59].

Une fois La Cluse reprise par les troupes savoyardes, en mai 1590, les ingénieurs semblent avoir renforcé les obstacles contrôlant la circulation. Le récent chantier d'aménagement a mis au jour, sous et entre les latrines et cuisines contemporaines du fort, une fosse destinée à un pont à bascule dont la construction date, sans doute, des campagnes de travaux conduites en 1590, 1595-1596 et 1600. La fosse, dans laquelle était encore en place un corbeau en pierre de taille, s'appuyait contre un mur de 0,90 m d'épaisseur, longeant l'axe routier et servant sans doute à son soutènement. Une maçonnerie perpendiculaire de 1,90 m d'épaisseur délimitait à l'ouest la fosse et rejoignait l'enceinte édifiée en 1498-1502 (fig. 4)[60].

Les travaux entrepris à partir du premier quart du XVIIe siècle par les rois de France ont profondément modifié la configuration de ce « château-corniche », si bien que seul le deuxième niveau médiéval paraît aujourd'hui bien identifiable. La *domus* et sa tour ont, quant à elles, entièrement disparu.

L'abri fortifié dit « Château des Fées », assez difficile d'accès et constamment menacé par des chutes de pierres, se situe sur le territoire de la commune de Sillingy (département de la Haute-Savoie), au nord-ouest du hameau de La Petite Balme. Il est placé à mi-pente de la falaise méridionale de la montagne de La Mandallaz, à environ 800 m d'altitude. Ce site a fait l'objet de plusieurs études depuis le XIXe siècle, mais c'est principalement son occupation dès l'Antiquité qui a été privilégiée par les chercheurs, au détriment de l'habitat médiéval.

Historique

En 1863, il ne faisait aucun doute pour C.-A. Ducis que les constructions visibles au « Château des Fées » appartenaient au moyen âge classique, malgré la découverte de monnaies romaines sur les lieux[61]. Mais Ch. Marteaux estimait, pour sa part, en 1907, que le site avait servi d'assise à un poste de vigie, plus précisément une « tour » qui aurait été construite et occupée en tant que refuge au IIIe ou au Ve siècle. Par ailleurs, il relata la mise au jour de gonds en fer, de monnaies et de tuiles romaines et fit état d'entailles pratiquées dans la roche afin de recevoir des « poutrelles » supportant « les planchers des étages »[62].

Par la suite, en 1952, P. Broise explora attentivement le « Château des Fées » et distingua trois sites présentés dans un plan d'ensemble. L'aménagement des lieux aurait été visible dès le pied de la falaise où devaient être édifiés « un talus avec trois gros murs-murgers selon la ligne de pente », suivi d'« une vire aménagée en gradins, avec murs de soutènement et fonds de cabane entaillés dans le roc », et enfin « la paroi rocheuse dans laquelle sont forées des emprises de chevrons ». En outre, P. Broise identifia un autre surplomb délimité par un long mur délabré, placé à une dizaine de mètres au sud-est des principaux aménagements. Cet auteur reprit en partie les hypothèses de Ch. Marteaux, voyant dans ce site un refuge occupé « de la protohistoire au haut moyen âge »[63]. Plus récemment, en 1992, J. Serralongue constatait la présence, au sud de la zone d'habitat, d'un « front de taille d'une carrière d'époque romaine »[64].

Quelques constations sur le bâtiment principal élevé au moyen âge peuvent être formulées. Deux types d'aménagements sont aujourd'hui parfaitement identifiables. Il s'agit, d'une part, d'un long mur, ruiné, formé d'un petit et moyen appareil tiré sur place et lié par du mortier, et, d'autre part, de tailles pratiquées dans la roche afin d'accrocher diverses poutraisons et planches, de ménager quelques marches d'escalier, de canaliser l'écoulement des eaux de ruissellement, et enfin de fixer les parois d'un vaste édifice, de plan quadrangulaire, composé de trois pièces. Les structures se développent principalement sur deux étages parallèles orientés est-ouest. L'habitat proprement dit surplombe l'enceinte qui paraît constituer le principal élément de défense. Si l'on suit la typologie définie par L. Högl, il semble que l'on soit en présence d'un *Balm-Burg*.

L'existence d'un « château-corniche » construit à mi-pente de la falaise est confirmée par la découverte d'un élément de défense de la fin du moyen âge. En effet, l'exploration du pied de l'escarpement a permis d'identifier une canonnière à trou circulaire qui peut être datée de la fin du XVe siècle ou du siècle suivant. Celle-ci provient évidemment de maçonneries effondrées. Le gros bloc de roche repéré, d'une taille très soignée, ne constitue

61. Ducis 1863, p. 22

62. Marteaux 1907, p. 80

63. Broise 1984, pp. 280-281 et fig. 70, p. 284. L'hypothèse de l'existence d'une tour de vigie placée à l'extrémité occidentale du site et qui aurait disparu sous un éboulement de la falaise, émise par P. Broise, résulte d'une erreur d'interprétation de l'article de Ch. Marteaux qui semble en fait situer cette tour à l'emplacement des vestiges toujours visibles de nos jours (cf. ci-dessus note 62 et cf. ci-dessous note 69, l'étude de Marteaux sur la « Bornale des Sarrasins »).

64. Bertrandy/Chevrier/Serralongue 1999, p. 331 et fig. 341, 342 et 343, pp. 330-331

5. *Château des Fées* | Vue du mur d'enceinte prise depuis le sud. La maçonnerie atteint jusqu'à 1,90 m d'épaisseur.

que la moitié horizontale de la fenêtre de tir. Il s'agit d'un orifice circulaire chanfreiné et précédé d'une ouverture évasée caractéristique. Peut-être était-il surmonté d'une fente de visée. Cette pierre de taille est évidemment déterminante pour dater la fortification apparemment absente des sources médiévales.

Ce château devait avoir une double fonction. Sa position privilégiée permettait, d'une part, de surveiller l'embranchement routier qui rejoignait, à partir de l'axe Genève-Chambéry, la ville d'Annecy, et, d'autre part, d'assurer la garde de l'accès méridional au château comtal de La Balme[65].

Description

Le cheminement allant du pied de la falaise au « château-corniche » n'est aujourd'hui pas facile à saisir. Seule la circulation supérieure est parfaitement identifiable. D'est en ouest, elle parcourt un surplomb étroit bordé par un très long mur en grande partie effondré (fig. 5). Un premier escalier en bois terminé par quelques marches taillées dans la roche[66] permettait d'accéder au niveau supérieur, une seconde vire plus large placée à environ deux mètres au-dessus de l'enceinte, mais à environ huit mètres à l'est de la zone habitée. Pour monter directement dans l'habitation, en suivant le chemin délimité par l'enceinte, il fallait emprunter un second escalier formé d'au moins deux marches de bois encastrées dans la roche[67].

Le bâtiment, pratiquement orienté est-ouest et s'ouvrant vers le sud, était longé contre sa façade méridionale par une importante galerie en bois soutenue par des chevrons ancrés dans la pierre grâce à une série de cavités carrées encore bien visibles. Ce « balcon » couvrait ainsi, en quelque sorte, le cheminement et sa défense qui viennent d'être décrits. L'édifice quadrangulaire, bâti sur la vire la plus vaste, était constitué de trois pièces dont les murs étaient fondés grâce à la taille régulière de la roche (fig. 6). La première pièce, à l'est, mesurait environ 5,65 m de longueur et de 3 à 3,20 m de largeur. Elle était séparée

65. Duparc 1978, p. 547

66. La marche la mieux conservée mesure environ 0,99 m de longueur sur 0,43 m de largeur. Peut-être cet aménagement appartient-il à un édifice plus ancien ?

67. Les deux rainures, longues de 0,60 m et espacées de 0,43 m, sont bien visibles.

6. *Château des Fées* | Vue de détail du logis prise depuis l'est. Le rocher a été soigneusement aplani et taillé afin de recevoir les infrastructures d'un bâtiment en bois ou en torchis.

d'une deuxième chambre, contiguë à l'ouest, grâce à une cloison reposant sur un socle rocheux de 0,65 m de largeur et ménageant grâce à son retrait, au sud, un couloir de circulation où aboutissait en outre l'escalier en bois conduisant à la vire inférieure. La deuxième pièce plus vaste, mesurait environ 6,25 m de longueur et 5,95 m de largeur. Enfin, un troisième espace avait été aménagé immédiatement contre et au nord du premier, et légèrement en surplomb de celui-ci. Cette dernière pièce atteignait environ 5,65 m de longueur et 2,80 m de largeur.

Tout l'édifice, mesurant donc environ 12,50 m de longueur et près de 6 m de largeur (75 m^2), s'appuyait, au nord, contre la falaise. On ignore s'il existait des étages, mais cela paraît bien probable. La pièce principale située à l'occident présente, au sud, deux aménagements taillés dans le sol : une gouttière évacuant l'eau vers la vire inférieure et une cavité profonde de forme triangulaire dont on ignore la fonction. Si la taille de la roche délimite parfaitement le contour des pièces, on ne trouve pas de pierres ou de mortier permettant d'affirmer que le bâtiment était en maçonnerie. En fait, la totalité de l'édifice devait être construite en bois ou en torchis. Par conséquent, la défense du site devait être essentiellement assurée depuis l'enceinte longeant le surplomb inférieur, mais il semble peu vraisemblable qu'une tour ait pu participer à la protection des lieux, ceux-ci ne se prêtant guère à un tel effort architectural[68].

68. Cf. ci-dessus, note 63. Le « Château des Fées » présente des similitudes architecturales avec les sites des « Naroves » et des « Crèches Sarrasines ».

Le site dut être fortement remanié par l'homme. Ainsi, il est probable que les deux surplombs sur lesquels étaient fondés le bâtiment d'habitation et le mur d'enceinte résultent à la fois de l'érosion naturelle et de l'activité humaine. Diverses traces de taille sont en outre visibles contre la falaise, au nord, mais leur interprétation est difficile à établir : ancrages de poutraisons et siège ?

À l'évidence, comme le montre l'importance des aménagements, ce « château-corniche » ne constituait pas un refuge temporaire, contrairement à ce qu'on a pu penser. Du reste, le logis ne pouvait abriter, au mieux, que cinq ou six personnes. L'examen du site doit néanmoins être poursuivi et doit en particulier s'intéresser au surplomb, également délimité par un mur, placé au sud-est du bâtiment qui vient d'être étudié.

La *Bornale des Sarrasins* · Un *château-grotte*

La grotte fortifiée, dite « Bornale des Sarrasins », se dresse à mi-pente sur la falaise occidentale du mont Rampon (montagne de Veyrier), à environ 780 m d'altitude, et appartient au territoire de la commune de Veyrier-du-Lac (département de la Haute-Savoie). On y accède grâce à un chemin de randonnée, mais la grotte est aujourd'hui interdite au public en raison de risques d'éboulement et de chutes de pierres. Des fouilles archéologiques y furent pratiquées, mais l'hypothèse de l'occupation du site à la fin du moyen âge n'a jamais été émise.

Historique

La « Bornale des Sarrasins » bénéficia de fouilles archéologiques à l'extrême fin du XIXe siècle. Conduites par Ch. Marteaux, elles mirent au jour quarante fragments de poteries romaines et médiévales, un foyer « gallo-romain » et deux pièces de monnaie romaines. Enfin, d'après cet auteur, les Sarrasins auraient aménagé ce site et construit, au haut moyen

âge, une « tour de guet » dont le mur de fermeture constituerait un vestige[69]. En 1984, P. Broise privilégia en revanche l'hypothèse d'un refuge utilisé par les populations environnantes à l'époque des grandes invasions[70].

Il ne nous a malheureusement pas été possible d'identifier des indices décisifs pour dater les maçonneries conservées. On en est par conséquent réduit à des conjectures sujettes à caution, en raison d'aménagements ou de modifications apportés au site à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle[71]. Il faut toutefois remarquer, d'une part, que la disposition du mur de fortification est caractéristique d'un château de falaise et, d'autre part, que la facture et l'épaisseur de la maçonnerie sont parfaitement comparables à celles rencontrées au « Château des Fées » et à la « Cave à Mandrin ».

On peut observer que cette fortification devait constituer un poste de guet incomparable pour surveiller la voie longeant la rive droite du lac d'Annecy, de la capitale du comté de Genève à Faverges, mais aussi l'embranchement, passant par Thônes, qui permettait de gagner le Faucigny[72]. L'emplacement devait en plus offrir la possibilité de communiquer, au moyen de signaux lumineux, avec le château comtal d'Annecy.

Description

La « Bornale des Sarrasins » est légèrement orientée nord-est/sud-ouest et s'ouvre à l'occident. Il s'agit d'un *Grotten-Burg* typique, mais ce « château-grotte » présentait la particularité de se développer sur trois niveaux, sous la forme de trois grottes naturelles presque superposées. Le bâtiment principal, de plan quadrangulaire, était placé légèrement devant la grotte inférieure la plus importante. Il était constitué d'un mur droit formé d'un petit et moyen appareil tiré sur place et lié par du mortier. Cette maçonnerie partiellement effondrée s'élève encore, au maximum, à 2,50 m de hauteur et s'étend sur près de 12 m de longueur (fig. 7)[73]. À l'opposé, au sud, le mur est en grande partie ruiné mais son ancrage sur le rocher et quelques pierres de construction en place à ce niveau sont bien visibles. Cette

69. Ce site était déjà connu de Louis Revon (REVON 1863, p. 57). MARTEAUX 1890, pp. 264-265 et 268. Des sondages furent pratiqués en 1981 et permirent la découverte de vingt-huit pièces romaines, datées entre 14-15 et 306 (BERTRANDY/CHEVRIER/SERRALONGUE 1999, p. 177).

70. MARTEAUX 1890, p. 267 ; BROISE 1984, p. 199

71. La mise en place d'une statue de la Vierge et les traces du socle d'une autre statue et d'un escalier en bois, ainsi que la modification de l'entrée de l'édifice, datent probablement de ces époques. Ces aménagements sont en tout cas postérieurs à 1890, date de la publication de Ch. Marteaux.

72. DUPARC 1978, pp. 526-528

73. La partie la mieux conservée de ce mur, au nord, a été récemment abondamment enduite de ciment (2 février 2001 d'après un graffito).

7. *Bornale des Sarrasins* | Vue du mur de clôture et de la grotte prise depuis le sud-ouest. On remarque un siège creusé dans la paroi rocheuse.

structure mesurait au total environ 15,80 m de longueur (13,50 m en façade), de 0,75 à 0,80 m d'épaisseur et devait se dresser sur une dizaine de mètres de hauteur pour fermer complètement la cavité naturelle[74]. La présence de morceaux de tuiles permet de penser qu'un petit toit couvrait le mince espace (environ 1 m) ouvert entre le sommet de la maçonnerie et la falaise.

Le mur n'est pas construit d'un seul tenant, il affecte au nord un angle rentrant, ouvert approximativement à 160°, pour venir s'appuyer contre la paroi rocheuse. Ce décrochement mesure un mètre vingt-cinq de longueur. Par contre, à l'opposé, la maçonnerie venait à la base s'adosser directement à la roche, mais elle devait présenter en hauteur un angle droit, d'environ un mètre de longueur, afin de clôturer hermétiquement l'espace habité.

L'entrée, partiellement conservée, était pratiquée au milieu de la maçonnerie et aménagée grâce à quelques marches[75]. Entre l'enceinte et la falaise, la grotte se développe sur environ 6,70 m de profondeur et a dû probablement être aménagée sur deux ou trois niveaux. Quelques cavités carrées pratiquées dans la paroi rocheuse témoignent en effet de la mise en place de poutraisons. Le sol actuel, s'il n'est pas constitué de gravats, s'élève au maximum à 1,60 m par rapport à la base de la maçonnerie. Ce premier niveau, de 2,35 à 2,70 m de hauteur, disposait, au nord, d'un siège creusé dans la pierre, muni d'un marchepied, et dont la facture est assez similaire à celle que l'on a rencontrée au « Château des Fées ». Quant aux autres tailles visibles aujourd'hui à ce niveau, elles sont difficilement interprétables. Au-dessus, de profondes et larges cavités presque circulaires creusées dans la roche participaient peut-être à la circulation dans le ou les étages, mais cette hypothèse est difficilement vérifiable en raison d'aménagements récents qui virent notamment la pose d'une ou deux statues de la Vierge[76] !

On devait pouvoir accéder à la première grotte supérieure grâce à un escalier de deux volées taillées dans la roche, au sud, et ménagées entre la paroi rocheuse et le mur. Ce cheminement n'a pratiquement pas été conservé et a fait place à un abrupt dangereux. La grotte, très petite et occupée par une seule personne, était également fermée par une maçonnerie dont ne subsistent que les traces d'ancrage, de chaque côté, contre le rocher. Un escalier en bois dut être récemment mis en place contre la falaise pour accéder à la dernière grotte supérieure, mais il a été entièrement démonté, si bien qu'il ne nous a pas été possible d'examiner la cavité la plus haute[77]. Celle-ci, apparemment d'assez grande taille, devait déjà être accessible au moyen âge grâce à un escalier en bois.

Ce « château-grotte » témoigne d'une technique de construction typique des châteaux de falaise. Son plan est assez semblable à celui de la « Casa dei Pagani » de Dongio (Tessin), élevée au XIe siècle[78]. Il ne semble toutefois pas qu'un mur de refend ait divisé en deux parties la « Bornale des Sarrasins », contrairement à la « Maison des Païens ».

La *Grotte de Bange* · Un *château-grotte*

Cette grotte fortifiée, placée sur le territoire de la commune d'Allèves (département de la Haute-Savoie, hameau de Chez-Martinod), s'élève à mi-pente des falaises occidentales du Semnoz, à 692 m d'altitude. On y accède grâce à un chemin de randonnée qui serpente jusqu'à la falaise où apparaît une première cavité naturelle, de faible ampleur et apparemment dépourvue d'éléments de défense, mais qui communique, grâce à un couloir souterrain naturel, avec la grotte fortifiée. C'est en longeant la paroi rocheuse que l'on atteint

74. À l'époque des fouilles de Ch. Marteaux, ce mur, « dont il apparaît des soubassements », aurait mesuré 20 m de longueur (MARTEAUX 1890, p. 268). P. Broise estimait, pour sa part, que les vestiges atteignaient 11,70 m de longueur (cf. ci-dessus note 70).

75. Trois marches sont encore en place.

76. Cf. ci-dessus, note 71

77. Une inscription en peinture rouge et des entailles dans la roche constituent les derniers vestiges de cet escalier récent.

78. HÖGL 1986, pp. 17-20 et planche 2A ; MEYER 1989, pp. 28-29

cette dernière, fort prisée des touristes et des spéléologues amateurs, placée à près de 120 m au nord de la première[79].

La «Grotte de Bange» est le site le moins bien conservé parmi les châteaux de falaise que nous avons pu repérer. La cavité naturelle a en revanche bénéficié de fouilles archéologiques approfondies qui ont révélé de très anciennes époques d'occupation. Ces investigations n'ont pas permis de prouver que le lieu ait été fortifié au moyen âge: cependant, la technique de défense paraît néanmoins s'apparenter avec celle des châteaux d'escarpement.

Historique

Dès 1874, J. Dagand décrivit le site en détail, mais ne se prononça pas quant à l'édification de la maçonnerie clôturant l'importante cavité naturelle[80]. Quelques sondages pratiqués par Ch. Marteaux mirent au jour, peu avant 1916, de «nombreux fragments de tuiles [...] un débris de poterie grossière micacée, et, avec des os de porc [...] des ossements humains», que cet auteur pensait dater du milieu du IIIe siècle[81]. Dans les années 1980, une fouille de sauvetage révéla une occupation du site allant du Paléolithique supérieur au moyen âge[82]. On a enfin estimé que le mur de clôture puisse dater de la fin de l'Empire romain[83].

Il semble que la «Grotte de Bange» n'ait constitué qu'un élément d'un dispositif fortifié plus important, auquel appartenait peut-être également la cavité située à 120 m au sud. En effet, à environ 200 m au nord de la «Grotte de Bange», et sur le tracé de la voie, en surplomb, se dressaient quatre bâtiments en maçonnerie adossés à la falaise, et en particulier le «Château du Cengle» attesté de 1352 à 1539. L'emploi de la grotte comme organe militaire fut toutefois abandonné, au profit d'un ermitage occupé par le dominicain Guillaume, dit d'Orlier, qui y serait décédé en février 1458[84].

Cette grotte fortifiée constituait un poste de guet efficace pour surveiller une voie régionale secondaire, reliant Annecy à Chambéry en passant par Gruffy. Mais l'ampleur de la cavité naturelle indique que le site a pu également servir de poste de cantonnement pour une troupe importante, voire de refuge pour les populations environnantes. De plus, un cours d'eau souterrain pouvait alimenter en eau courante les habitants.

Description

La «Grotte de Bange» est orientée nord-sud et s'ouvre à l'occident. Il s'agit d'un *Grotten-Burg*, mais la fortification ferme une cavité naturelle d'une ampleur et d'une hauteur impressionnantes. Celle-ci mesure au maximum 20 m de largeur, dans le sens nord-sud, atteint environ 40 m de profondeur de l'enceinte à la paroi rocheuse, et s'ouvrirait sur 8 à 10 m de hauteur. Un boyau étroit et peu élevé prolonge en outre la grotte pour s'enfoncer jusqu'à un lac et une rivière souterrains[85].

La clôture de la grotte était assurée au moyen d'une puissante maçonnerie qui subsiste sur un peu moins de 0,50 m de hauteur et sur environ 11,40 m de longueur (fig. 8). Le mur, formé d'un moyen et grand appareil régulier tiré sur place et lié par du mortier, mesure un peu plus d'un mètre d'épaisseur et présente en son centre un angle ouvert à 140°. Les extrémités de la défense sont arasées, mais quelques blocs et des fragments de mortier permettent de restituer l'importance de la structure.

79. DAGAND 1874, p. 3. La grotte est dégradée par de nombreux graffiti, des foyers de pique-niques et des détritus. Une table en bois a été mise à la disposition des touristes.

80. DAGAND 1874, pp. 3-4

81. MARTEAUX 1916, pp. 167-168

82. COMBIER 1980, p. 519

83. COUTIN 1929, pp. 21-24 et 36-37; BERTRANDY/CHEVRIER/SERRALONGUE 1999, p. 100

84. DAGAND 1874, pp. 7-8; DE FORAS 1900, p. 310 et cf. note 7, p. 316. Le «Château du Cengle» représente un exemple de «château-corniche» particulièrement intéressant. Le site principal est constitué par deux bâtiments quadrangulaires accolés (environ 10,40 × 7,50 m et 10 × 5? m) et posés sur un surplomb étroit. Les deux autres édifices, plus petits, sont bien moins conservés.

85. DAGAND 1874, pp. 3-4; COUTIN 1929, pp. 32-33

Celle-ci affectait la forme d'un M aplati, le mur principal de façade atteignant approximativement seize mètres de longueur de l'extrémité sud à l'angle, et un peu plus de dix mètres de celui-ci à l'extrémité nord. Cette maçonnerie, longue au total d'environ vingt-six mètres en façade, devait présenter deux décrochements afin de venir s'appuyer contre la falaise. Le mur placé au sud mesurait près de trois mètres de longueur, tandis que celui situé au nord se développait sur plus de quatre mètres de longueur. Un tas de gravats a fait place à la partie méridionale qui devait reposer directement sur le socle rocheux aplani, alors que la falaise semble avoir été taillée en escalier pour supporter la maçonnerie septentrionale ; mais cette zone est partiellement enfouie sous des éboulis.

Ainsi qu'en témoignent de nombreux fragments de tuiles plates visibles dans la grotte, l'espace ouvert entre le sommet du bâtiment quadrangulaire et la falaise devait être protégé par un toit. Étant donné la hauteur de la voûte naturelle, plusieurs niveaux pouvaient être aménagés à l'intérieur de la cavité. Les parois de celle-ci ne présentent néanmoins pas de trous de boulins ; on note quelques tailles dans la roche, mais sans que l'on puisse leur attribuer de fonction. Du reste, le sol affectant une pente de plus en plus abrupte, seule la zone contiguë à la maçonnerie pouvait être occupée de façon permanente. On ne parvient pas enfin à situer l'entrée pratiquée dans l'enceinte, mais il semblerait probable que la porte ait pu se trouver dans la continuité du chemin longeant la falaise, donc dans le décrochement méridional.

Aucun élément archéologique déterminant ne permet de dater la fortification de la « Grotte de Bange ». Or, bien qu'apparemment absent des textes, ce « château-grotte » devait constituer un poste de guet au grand rôle stratégique, et, on l'a constaté, la caverne fortifiée appartenait à un ensemble de constructions dont une est attestée dès le milieu du XIVe siècle. Le bâtiment était très important et en mesure d'accueillir une forte garnison. En tout état de cause, la défense s'apparente avec celle d'un château de falaise.

8. *Grotte de Bange* | Vue du mur de clôture et de la grotte prise depuis le nord

86. PERNER 2000, pp. 196-197

87. TOURNIER/GUILLON 1903, p. 16

88. VILAIN/DUFOURNET 1970, p. 25

89. Par ailleurs, une cale en bois se trouve toujours en place entre deux blocs du chambranle de la porte. Parmi les gravats accumulés le long de la face interne de la maçonnerie, on relève quelques débris de bois calcinés.

90. Il faut tout de même remarquer que deux trous de serrures ou de gonds de la porte furent délaissés. L'un fut englobé dans une cavité destinée à la mise en place d'une barre, tandis que l'autre fut obturé au moyen d'un bouchon de mortier.

La *Cave à Mandrin* · Un *château-caverne*

La caverne fortifiée, dite « Cave à Mandrin », se situe à l'est du ruisseau de La Vézeronce et à environ 630 m au sud-ouest du hameau de Bériaz, sur le territoire de la commune d'Injoux-Génissiat (département de l'Ain)[86]. Le site appartient au Val de Sous-Sac dans lequel la Vézeronce a creusé un lit profond encaissé entre deux parois rocheuses. La caverne s'ouvre à mi-pente d'une falaise calcaire, à environ 530 m d'altitude, et l'on y parvient après avoir longuement et difficilement longé la paroi rocheuse. L'abri fortifié intéressa quelques chercheurs au début du XXe siècle, mais il demeure, à tort, absent des recherches en castellologie. Or, ce bâtiment est le mieux conservé parmi ceux que nous avons pu étudier jusqu'à présent.

Historique

Dès 1903, ce site intrigua J. Tournier et Ch. Guillon, mais les deux archéologues ne se contentèrent que d'en signaler l'existence, de le décrire sommairement et de suggérer qu'il « dut souvent servir de refuge au moment des invasions », sans étayer leur hypothèse grâce à des fouilles archéologiques[87]. P. Dufournet fit très justement remarquer, en 1970, que ce bâtiment date probablement du « moyen âge finissant »[88].

La « Cave à Mandrin » devait appartenir au moyen âge à la châtellenie de Billiat. La Vézeronce formait en effet la limite méridionale de ce mandement savoyard constitué vers 1317 par le comte Amédée V de Savoie. Il n'a malheureusement pas été possible de retrouver une mention de ce site fortifié dans les sources médiévales. On peut néanmoins observer que les vestiges aujourd'hui visibles paraissent essentiellement dater des XVe-XVIe siècles. La porte et une fenêtre, bien conservées, présentent en effet des chambranles chanfreinés caractéristiques de l'époque gothique. De même, les canonnières paraissent être attribuables à la fin du XVe siècle ou au début du siècle suivant. Des gonds en fer et l'extrémité d'une poutre encore en place dans un trou de boulin permettraient d'autre part de préciser l'époque d'occupation de l'édifice[89].

On peut enfin observer que l'homogénéité des parements du mur fermant la cavité et la cohérence des percements ne révèlent pas, *a priori*, de modification des structures[90]. La fortification actuelle a donc été vraisemblablement construite d'un seul jet, mais ce constat n'exclut pas une occupation humaine permanente de ce site. Dans ce cas, les défenses primitives auraient été alors abattues dans leur intérgalité pour laisser place à un nouvel habitat.

Ce château de falaise avait pour but de commander une voie de la Michaille, d'importance régionale secondaire, reliant un des cols du Jura à un gué du Rhône (Surjoux). Le cheminement, encore bien visible de nos jours, était aménagé grâce à la taille régulière de la falaise. Large de 1,30 à 2 m, il ne devait permettre que le passage de piétons et d'animaux de bât tenus par la bride. La voie contournait la fortification au plus près, mais son tracé a aujourd'hui quasiment disparu à ce niveau, étant peut-être effondré ou enfoui sous les gravats, pour reprendre ensuite son cours.

La désaffectation du site, à une époque qui nous échappe, semble avoir résulté d'un incendie dont les traces, importantes, sont encore visibles aussi bien sur le plafond que sur la partie méridionale de la maçonnerie.

Description

La « cave à Mandrin », orientée nord-ouest/sud-est et s'ouvrant au sud, paraît avant tout résulter du creusement naturel du rocher. Une source, toujours en activité, a pu être à l'origine de la caverne. Le choix du site aurait ainsi résulté non seulement de l'ampleur de la cavité naturelle, mais aussi de cette alimentation en eau courante permettant la survie de la petite garnison en cas d'attaque. À première vue, l'intervention humaine a surtout consisté dans l'aménagement des parois, afin d'y fixer la maçonnerie et des poutraisons ou pour faciliter l'ouverture du ventail de la porte, et afin d'égaliser la hauteur du plafond. Aucune armoire murale n'a été ménagée dans la roche, mais une taille régulière dans le sol, placée presque au centre de la cavité, semble avoir été pratiquée dans le but probable de fixer un brasero. Il semble que l'on puisse qualifier cet abri de *Höhlen-Burg*.

Ce « château-caverne » est assez bien conservé. L'effet de l'incendie, probablement conjugué avec celui de l'eau provenant de la source souterraine, en minant le mur de clôture, a néanmoins provoqué l'effondrement de la partie sud-ouest de la maçonnerie. Une portion du mur jouxtant la porte, au sud-est, a également partiellement disparu, en raison peut-être du vandalisme contemporain[91].

La caverne est fermée par un mur d'un seul tenant et de forme semi-circulaire, mesurant environ 7,20 m de longueur et 6,20 m de hauteur. La maçonnerie atteint de 0,60 à 0,90 m d'épaisseur à la base et se rétrécit au sommet. Les parements sont constitués d'un petit appareil tiré sur place et lié grâce à du mortier. Seules les ouvertures – porte, fenêtres et canonnières – ont été soigneusement appareillées au moyen de blocs de roche parfaitement équarris. Les chambranles de la porte et de la fenêtre la mieux conservée sont constitués des plus beaux blocs. Ils sont chanfreinés, montrant un certain souci esthétique. On peut en outre remarquer la qualité du travail de taille, afin de ménager la feuillure des vantaux et le percement de trous permettant le fonctionnement de serrures et de verrous. Le sommet de la maçonnerie, au niveau de la jonction avec le rocher, a par ailleurs été préservé du ruissellement des eaux de pluie, au moyen d'une série de pierres plates encore en place. Ces lauzes, inclinées, sont coincées entre le mur et la paroi naturelle. À la base, la construction a été posée grâce à la taille régulière du rocher. Il faut enfin observer que le mur est incliné afin de s'adapter au contour de la falaise, ce qui témoigne d'une grande qualité d'exécution (fig. 9 et 10).

L'accès, unique et placé au sud-est, est rendu possible grâce à un étroit cheminement, de 0,85 à 1,20 m de largeur, doublant la voie principale et longeant la falaise[92]. Le chemin s'élève jusqu'à l'accès placé à 1,70 m de hauteur. Adossée à la paroi rocheuse, la porte mesure 1,57 m de hauteur pour 0,92 m de largeur[93]. Côté escarpement quatre serrures et verrous fermaient le vantail, épais de 5 cm (trois doigts), et quatre cavités percées de part et d'autre étaient destinées à la mise en place de deux barres[94]. En outre, afin de faciliter le mouvement du vantail, la paroi rocheuse a été taillée à l'intérieur de l'abri sur 1,66 m de hauteur, 0,64 m de largeur et 6 cm d'épaisseur.

Au moins neuf ouvertures permettaient l'éclairage et la défense du château. Il ne subsiste que quatre canonnières à fente en bon état[95], battant la totalité du champ de vision, et trois fenêtres, ouvertes au sud et au sud-ouest, dont la disposition indique que plusieurs niveaux avaient été aménagés. Le parement interne de la maçonnerie porte par ailleurs l'emplacement de trous de boulins qui montre que la caverne disposait de deux étages. Le « rez-de-chaussée » s'élevait sur 2,60 à 2,70 m de hauteur. Le deuxième niveau n'atteignait

91. De nombreux graffiti, portant des dates s'échelonnant entre 1914 (?), 1935 et 1993, ont en effet été tracés ou gravés sur les chambranles de la porte et des canonnières et contre la paroi orientale de la grotte. Des foyers de pique-niques sauvages ont également été allumés au sud-est et dans la caverne. Il est fort regrettable que ce site remarquable ne bénéficie d'aucune protection et qu'aucune intervention archéologique n'ait encore été pratiquée afin de mieux connaître ce « château-caverne », et de préserver les structures encore en place.

92. Ce cheminement s'est partiellement effondré. Il semble en outre qu'un petit plancher ait été mis en place au-devant de la porte.

93. Les gonds ont disparu.

94. Cf. ci-dessus, note 89. Hormis trois cavités destinées aux gonds et deux autres pour recevoir les barres, on relève, sur le montant adossé à la maçonnerie, trois trous dont la fonction nous échappe.

95. Il semble que subsiste également, au rez-de-chaussée, le côté d'une canonnière, mais le mur est à ce niveau effondré, rendant ce constat aléatoire.

96. Le sol est creusé au sud-ouest, ménageant en quelque sorte une circulation au pied et le long de la maçonnerie. On ignore s'il s'agit d'un passage taillé ou si la source a naturellement érodé le sol.

9. *Cave à Mandrin* | Partie sud-est du mur de clôture. On observe les lauzes protégeant la maçonnerie contre les eaux de ruissellement.

qu'environ 1,60 m de hauteur, tandis que le dernier avait, au mieux – la voûte de la grotte s'inclinant fortement au sud-est –, un mètre de hauteur (fig. 11).

Le sol du rez-de-chaussée, irrégulier et placé à environ 1,70-1,80 m de hauteur par rapport à la base du mur de clôture, devait être constitué par la roche nue[96]. La garnison se défendait à ce niveau grâce à une série de trois ou quatre canonnières, percées à environ 0,40 m

97. Celle-ci, évasée, mesure de 5 à 6 cm de largeur et 34 cm de hauteur. La base de la fente, ainsi que celle des autres canonnières, est légèrement arrondie afin de recevoir le fût du canon.

98. Un trou circulaire, pratiqué à travers la roche au nord-ouest du mur de clôture, a peut-être servi de conduit de cheminée, mais aucune trace de suie n'est visible (fig. 10).

10. *Cave à Mandrin* | Partie sud-ouest du mur de clôture. On remarque un trou, creusé dans la roche, destiné à un chéneau de cheminée ou permettant l'aération de la caverne.

11. *Cave à Mandrin* | Vue intérieure du mur de clôture de la caverne. À gauche du cliché, on remarque des traces d'ancrage dans la roche pour soutenir les gras d'un escalier en bois.

au-dessus du sol et dont il n'en subsiste plus qu'une seule[97]. Au moins deux cavités pratiquées dans la maçonnerie, en-dessous du plancher du premier étage, abritaient les moyens d'éclairage. Un bloc taillé semble en outre indiquer qu'une armoire murale avait été aménagée dans la maçonnerie au pied et à côté de la porte. Hormis l'emplacement possible d'un brasero, on ne relève par ailleurs aucun vestige de cheminée, à moins que celle-ci n'ait été posée contre la partie effondrée de la maçonnerie[98].

Les étages étaient accessibles au moyen d'un escalier en bois et à rampe droite surplombant l'entrée. La paroi rocheuse était taillée afin de recevoir les derniers gras et une série de petits trous, pratiqués presque jusqu'au sol, devait participer à la fixation des structures en bois. L'escalier était éclairé grâce à une petite fenêtre ouverte dans la maçonnerie au-dessus de la porte. Cette ouverture devait également permettre une défense efficace de l'accès. Le premier étage était sans doute essentiellement destiné au tir d'armes à feu. Trois canonnières, percées sous le plancher du troisième niveau, sont encore en place et une partie d'une autre est perceptible. Enfin, le deuxième étage disposait de trois fenêtres, une petite et deux plus grandes, fermées à l'aide d'un volet clos grâce à des verrous. Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, deux sont parfaitement conservées tandis que ne subsiste qu'un seul tableau de l'autre. Ce dernier étage abritait probablement les appartements de la garnison qui devait donc bénéficier d'un confort fort limité. La hauteur de ce niveau obligeait en effet les habitants à se déplacer en position courbée !

La caverne n'a pas été entièrement aménagée. En fait, la garnison ne disposait au sol que d'une surface habitable, presque circulaire, d'environ 21,24 m^2[99]. Il est vrai que la grotte se rétrécit sur une dizaine de mètres de profondeur, jusqu'à former un étroit boyau ne permettant plus que l'écoulement de la source souterraine. Toutefois, le fond de la caverne était peut-être employé comme lieu de stockage pour le bois de chauffage, les provisions et les munitions.

Ainsi qu'on vient de le constater, l'architecture de ce « château-caverne » est extrêmement soignée. Le mur de clôture et les ouvertures ont fait l'objet d'un travail remarquable qui témoigne des qualités de l'architecte et des maçons. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une construction temporaire, édifiée lors de troubles politiques ou à l'occasion de mouvements de troupes. De par sa position privilégiée, cet abri servait peut-être à la perception d'un droit de péage. Sa construction et son entretien paraissent néanmoins absents des comptabilités savoyardes des châtellenies de Billiat ou de Dorches-Seyssel[100]. Par conséquent, on ignore s'il s'agit d'une réalisation de la Maison de Savoie.

Conclusion

Pour l'historien des monuments, les châteaux de falaise constituent à la fois une énigme et un passionnant défi. On l'a constaté, ce type de bâtiment soulève en effet de nombreuses interrogations quant à sa fonction. Si le guet, et peut-être le refuge, expliquent les chantiers coûteux qui furent entrepris, toutefois, il ne faut pas négliger la valeur symbolique de ces châteaux rupestres et troglodytiques. Seule la poursuite de la présente enquête et la confrontation des résultats avec la synthèse de Lukas Högl permettront de tirer des conclusions globales pour l'arc alpin. Ainsi, la constitution d'un inventaire exhaustif contribuera pleinement à la connaissance de la diffusion de ce type de château et à la compréhension des différentes techniques de construction mises en œuvre au moyen âge.

99. La surface habitable au sol mesure approximativement 5,30 m de longueur dans le sens est-ouest et 5,10 m dans le sens nord-ouest/sud-est.

100. Les comptes de la châtellenie de Billiat révèlent qu'un homme fut condamné vers 1318-1319 pour avoir emprisonné puis assassiné son cousin. Le corps fut découvert dans une grotte (*balma*) de la « montagne de Billiat » et extrait par un homme descendu dans la cavité au moyen d'une corde (CATTIN 1997, pp. 78-79) !

Archives

ADCO	Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or
ADHS	Annecy, Archives départementales de la Haute-Savoie
ADS	Chambéry, Archives départementales de la Savoie
AEG	Genève, Archives d'État
AST	Turin, Archivio di Stato di Torino
RC	Genève, Registres du Conseil

Bibliographie

BERTRANDY/CHEVRIER/SERRALONGUE 1999 — François Bertrandy, Michèle Chevrier, Joël Serralongue, *Carte archéologique de la Gaule · La Haute-Savoie 74*, Paris 1999

BLONDEL 1956 — Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, VII, 1956

BROISE 1984 — Pierre Broise, *Le vicus gallo-romain de Boutae et ses terroirs · Annesci*, 25, 1984

BROSSARD 1851 — Joseph Brossard, *Histoire politique et religieuse du Pays de Gex*, Bourg-en-Bresse 1851

BUISSON 1990 — André Buisson, *Carte archéologique de la Gaule · L'Ain 01*, Candé 1990

BURDEYRON/TOSSAN 1985 — François Burdeyron, Hélène Tossan, *Histoire de l'Écluse ou vingt siècles d'Histoire*, Histoire de la Semine 69 (1985)

BURDEYRON/TOSSAN 1986 — François Burdeyron, Hélène Tossan, *Histoire de l'Écluse ou vingt siècles d'Histoire*, Histoire de la Semine 71 (1986)

BURDEYRON/TOSSAN 1988 — François Burdeyron, Hélène Tossan, *Histoire de l'Écluse ou vingt siècles d'Histoire*, Histoire de la Semine 73 (1988)

CATTIN 1997 — Paul Cattin, *Billiat et sa région (Ain) au XIVe siècle d'après les comptes de la châtellenie*, Cahiers René de Lucinge, 4e série, 32, 1997

CHEVALIER 1871 — C.-Ulysse-J. Chevalier, *Inventaire des archives des Dauphins de Viennois*, Nogent-le-Rotrou – Paris 1871

CHOISY 1938 — Albert Choisy, *Journal de la guerre faite autour de Genève l'an 1590 par Simon Goulart*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XXXVI, 1938

COMBIER 1980 — Jean Combier, « Informations archéologiques Rhône-Alpes », *Gallia Préhistoire*, 23, 1980, p. 519

COUTIN 1929 — François Coutin, « Histoire d'Allèves, mandement d'Alby-en-Genevois », *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, XLVII, 1929, pp. 1-88

CRAMER 1912 — Lucien Cramer, *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1603*, I, Genève – Paris 1912

DAGAND 1874 — Jean Dagand, *La grotte de Banges et ses environs*, Rumilly 1874

DE FORAS 1900 — Éloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, IV, Grenoble 1900

DE LA CORBIÈRE 2000 — Matthieu de la Corbière, *Frontière et habitat fortifié à la fin du moyen âge · L'exemple des marges septentrionales du comté de Genève (XIIe-XIVe siècle)*, thèse de doctorat sous la direction du professeur Pierre Guichard, Université Lumière-Lyon 2, Annecy 2000

DUBOIS 1904 — F.(Eugène) Dubois, « Les Crèches sarrasines », *Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain*, 14, 1904, pp. 5-8

DUCIS 1863 — Claude-Antoine Ducis, « Archéologie · Voies romaines », *Revue Savoisienne*, 4e année, 1863, p. 22

DUFOUR 1958 — Alain Dufour, *La guerre de 1589-1593*, La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1593, IV, Genève 1958

DUNOD 1735 — F.-J. Dunod, *Histoire des Séquanois*, I, Dijon 1735

DUPARC 1978 — Pierre Duparc, *Le comté de Genève IXe-XVe siècle*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XXXIX, 1978[2]

FAZY 1897 — Henry Fazy, *La guerre du Pays de Gex et l'occupation genevoise (1589-1601)*, Genève 1897

GEISENDORF 1942 — Paul-F. Geisendorf, *Les annalistes genevois du début du dix-septième siècle · Savio-Piaget-Perrin · Études et textes*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XXXVII, 1942

GILLIARD 1935 — Charles Gilliard, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, Lausanne 1935

GOULART 1595 — Simon Goulart, *Les Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV, Rois de France*, IV, sans lieu (1595)

GOULART 1601 — Simon Goulart, *Les Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV, Rois de France*, III, sans lieu (1601)

GUICHENON 1666 — Samuel Guichenon, *Bibliotheca Sebusiana*, Lyon 1666

HÖGL 1986 — Lukas Högl, *Burgen im Fels*, Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters, 12, Olten 1986

LE ROUX 1894 — Marc Le Roux, « Séance du 10 octobre 1894 », *Revue Savoisienne*, 35e année, 1894, pp. 345-348

MALGOUVERNÉ/MARCHAND 1989 — Alexandre Malgouverné, Jean-Claude Marchand, *Richesses touristiques et archéologiques du canton de Collonges · Département de l'Ain · Pré-inventaire*, Bellegarde-sur-Valserine 1989

MALLET 1849 — Edouard Mallet, « Du pouvoir que la Maison de Savoie a exercé dans Genève · Première période · Origine », Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, VII, 1849, pp. 177-346

MALLET 1852 — Edouard Mallet, « Du pouvoir que la Maison de Savoie a exercé dans Genève · Seconde période · Établissement légal », Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, VIII, 1852, pp. 81-288

MALLET 1855 — Edouard Mallet, « Aimon du Quart et Genève pendant son épiscopat 1304-1311 », Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, IX, 1855, pp. 89-325

MALLET 1862 Edouard Mallet, *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieures à l'année 1312*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, XIV, 1862

MARTEAUX 1890 Charles Marteaux, « Les grottes du lac d'Annecy », *Revue savoisienne*, 31e année, 1890, pp. 263-268.

MARTEAUX 1894 Charles Marteaux, « Les noms de lieux en "acus" en Haute-Savoie », *Revue savoisienne*, 35e année, 1894, pp. 206-213

MARTEAUX 1907 Charles Marteaux, « Voies romaines de la Haute-Savoie · Voie romaine de *Condate* à *Genava* et chemins secondaires », *Revue savoisienne*, 48e année, 1907, p. 80.

MARTEAUX 1916 Charles Marteaux, « Séance du 5 juillet 1916 », *Revue savoisienne*, 57e année, 1916, pp. 167-168

MARTEAUX/LE ROUX 1903 Charles Marteaux, Marc Le Roux, *Voie romaine de Boutae à Casuaria*, Annecy 1903

MEYER 1989 André Meyer, *L'architecture profane*, Ars Helvetica · Arts et culture visuels en Suisse, IV, Disentis 1989

PERNER 2000 Frédéric Perner, « Injoux-Génissiat », dans Jean Robin (dir.), *Richesses touristiques et archéologiques du canton de Bellegarde-sur-Valserine · Département de l'Ain · Pré-inventaire*, Bellegarde-sur-Valserine 2000, pp. 191-215

REVON 1863 Louis Revon, « Les troglodytes de la Savoie », *Revue Savoisienne*, 4e année, 1863, pp. 12-13 et pp. 56-57

REVON 1875 Louis Revon, « La Haute-Savoie avant les Romains · I. Grottes et abris », *Revue savoisienne*, 16e année, 1875, pp. 13-18

SANTSCHI 1997 Catherine Santschi, « Les ermites et les grottes », dans Christine et Reno Bernasconi-Schwartz, Lukas Högl, Danielle Perret, Catherine Santschi, *La grotte dans l'art suisse du XVIIe au XXe siècle*, catalogue d'exposition, La Chaux-de-Fonds 1997, pp. 33-39

SAUTER/BONNET 1967 Marc-R. Sauter, Charles Bonnet, « Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève · Rapport sur la première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre (février-juillet 1967) », *Genava*, n.s., XV, 1967, pp. 43-83

SCHEDEL 1493 Hartmann Schedel, *Chronicarum liber cum figuris et imaginibus ab initio mundi*, Nuremberg 1493

TOURNIER 1925 Joseph Tournier, « L'olifant de Portes · Les Sarrazins dans le Bas-Bugey », *Le Bugey*, 19, 1925, pp. 494-513

TOURNIER 1933 Joseph Tournier, « La Chartreuse-forteresse de Pierre-Châtel », *Le Bugey*, 27, 1933, pp. 395-409

TOURNIER/GUILLON 1903 Joseph Tournier, Charles Guillon, *Les abris de Sous-Sac et les Grottes de l'Ain à l'époque néolithique*, Bourg-en-Bresse 1903

VILAIN/DUFOURNET 1970 Robert Vilain, Paul Dufournet, « L'abri de Sous-Sac à Craz-en-Michaille », *Le Bugey*, 57, 1970, pp. 24-58

WURSTEMBERGER 1858 Ludwig Wurstemberger, *Peter der Zweite, Graf von Savoyen, Margraf in Italien, sein Haus und seine Lande · Ein Charakterbild des dreizehnten Jahrhunderts, diplomatisch bearbeitet*, IV, Berne – Zurich 1858

Crédits des illustrations

Auteur, fig. 5-11 | British Museum, Jérôme Mongellaz, fig. 4 | Centre d'iconographie genevoise/Bibliothèque publique et universitaire, Christian Poite, fig. 2 et 3 | Service cantonal d'archéologie, Genève, Marion Berti, fig. 1

Adresse de l'auteur

Matthieu de la Corbière, auteur IMAH
Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Direction du patrimoine et des sites, Inventaire des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, rue David-Dufour 5, case postale 22, CH-1211 Genève 8